

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 8.

Montréal, Août 1897.

50 cts par an.

## A L'AIMÉE

RONDEL

La rose de ta bouche entrouvre son calice,  
Lorsque tu me souris délicieusement,  
Laisse-moi la cueillir avant qu'elle pâlisce,  
Et je la garderai bien précieusement.

Mignonne ! le bonheur voltige, tourne, glisse,  
Parmi nous, ici-bas, capricieusement ;  
— La rose de ta bouche entrouvre son calice  
Lorsque tu me souris délicieusement. —

Avec lui, si tu veux, nous entrerons en lice  
Et nous le combattons très sérieusement.  
Il ne pourra lutter contre autant de malice,  
Car tu lui souriras victorieusement...

La rose de ta bouche entrouvre son calice !

E. Z. MASSICOTTE.

## LE RETOUR DU VOYAGEUR

*A Jean Charbonneau*

Il était revenu, las de ses longs voyages,  
Des climats du Zaïr, de l'Indus et du Rhin,  
N'apportant au foyer, modeste pèlerin,  
Que des cheveux blanchis par le souffle des âges.

Or, au valon natal, le ciel pourpre et serein  
Murissait sur les prés de nouveaux paturages,  
Ou le soir écoutait, tranquille, sur les plages,  
Dans l'ombre et la fraîcheur, l'hymne du flot marin.

Cependant le vieillard n'avait plus son sourire :  
Son âme retournait voyageuse en délire  
Aux antiques pays, cause de son grand deuil !

Et ses fils avaient vu, ne sachant point comprendre,  
Un soir que ses remords venaient de le reprendre,  
Une larme d'ennui rouler dans son pâle œil.

Montréal, 1897.

ARTHUR DE BUSSIÈRES.

## SAINT LOUIS

ROI DE FRANCE

*Patron de l'Alliance Nationale*

*Fête le 25 août.*

Louis de France, que l'histoire connaît encore plus sous le nom de saint Louis que sous celui de Louis IX, naquit à Poissy le 25 avril 1214. Il était fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, et n'avait que onze ans lorsqu'il fut appelé au trône par la mort prématurée de son père, le 8 novembre 1226. Né d'un prince dont les contemporains ont vanté la piété et la chasteté autant que la valeur militaire, il fut élevé par sa mère, devenue régente, dans la pratique des plus hautes vertus. Son enfance, par son ardente piété et son humilité, annonça tout ce qu'il devait être un jour : ce fut véritablement l'enfance d'un saint. "Dieu," dit Joinville, son historien, "le garda par les bons enseignements de sa mère, qui lui enseigna à croire en Dieu et à l'aimer, et attirer autour de lui toutes les gens de religion. Elle lui faisait, si enfant qu'il fût, toutes ses heures faire et les sermons ouïr aux fêtes." Elle disait quelquefois qu'elle aimerait mieux le voir mourir que faire un seul péché mortel. Le vœu de la pieuse mère fut exaucé, sans qu'il lui en coûtât la perte de ce fils destiné à édifier son siècle et à illustrer la royauté par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Le confesseur de Louis, Geoffroi de Beaulieu, lui rendit, en effet, ce témoignage "que jamais il ne commit une faute où fût engagé le salut de son âme."

Si nous avions ici à peindre le roi, dont le gouvernement personnel commença avec sa déclaration de majorité que, deux ans auparavant, avait précédé son mariage avec Marguerite de Provence (27 mai 1234), nous ferions voir l'habile politique qui consolida l'œuvre de ses prédécesseurs par la soumission des grands vassaux et la paix imposée à l'Angleterre, le justicier et le législateur dans ces *Etablissements* célèbres qui furent comme le code de cette brillante époque. Mais c'est le saint, dont nous devons retracer la douce et aimable figure.

Tout jeune encore, il semblait ne vivre que pour Dieu : cette piété ne fit que grandir avec l'homme et le roi. Assidu aux offices de l'Eglise, il avait ordonné de les

célébrer dans son palais avec autant de solennité que dans une église. Aux heures canoniques, qu'il se faisait chanter, il avait ajouté l'office des morts, et entendait deux messes par jour, quelquefois trois ou quatre. A ses repas, il s'entretenait avec des personnes pieuses, des religieux, et ne se mettait au lit qu'après de longues oraisons, dont il sortait souvent comme d'une extase, tant il s'était anéanti dans la prière et la contemplation du Seigneur. "Où suis-je?" s'écriait-il alors perdu dans ces ravissements célestes. A minuit, il se réveillait, pour entendre chanter matines ; afin de ne pas troubler ses serviteurs dans leur sommeil, il se levait si doucement qu'on ne l'entendait pas. A la pointe du jour, il était encore debout pour assister à primes et commencer sa journée royale par la prière. Ces pieux exercices ne plaisaient pas toujours à ses courtisans, qui trouvait que c'était beaucoup de temps donné à la messe et aux sermons : "Ils ne se plaindraient pas," disait-il avec une finesse sans amertume, "si j'en passais le double au jeu et à la chasse." Sa piété en effet, ne fit tort qu'à ses plaisirs, jamais à ses devoirs royaux. Bien qu'il se confessât tous les vendredis, il ne communiait cependant que six fois par an, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, Noël, et la Présentation, tant le sacrement de l'Eucharistie lui paraissait redoutable. Le vendredi saint, il allait nus-pieds visiter les églises ; mais pour concilier cette pieuse pratique avec le cérémonial de la cour, il portait des chaussures dont la semelle avait été enlevée. Bien que d'une très faible santé, il observait exactement le jeûne et l'abstinence, faisant maigre non seulement les vendredi et samedi, mais encore le mercredi et quelquefois même le lundi.

La charité de Louis et son humilité égalaient sa piété, dont elles dérivait comme de leur véritable source. Il avait pour maxime qu'il faut aimer les hommes parce qu'ils sont bons ou afin de les rendre tels. Chaque jour, il se faisait amener cent vingt-deux pauvres, à chacun desquels il était donné deux pains, une mesure de vin, de la viande ou du poisson, plus un denier parisien, et soixante autres pauvres recevaient deux fois par semaine quatre deniers par tête. Dans ses voyages, il ne s'arrêtait nulle part sans secourir et sans réunir autour de lui tous les malheureux auxquels il délivrait de larges aumônes. Aux grandes fêtes, il servait lui-même deux cents pauvres à la

table qu'il leur avait fait dresser dans son propre palais, puis prenant trois des plus misérables et des plus infirmes, il les menait dans sa garde-robe, où il leur lavait les pieds et les habillait de vêtements neufs. Le jeudi saint, il ne craignait pas de le faire devant toute sa cour. Aussi ses fondations charitables et religieuses furent-elles très nombreuses. Pontoise, Vernon, Compiègne, lui durent leurs hôtels-Dieu, et il accrut considérablement celui de Paris. On sait quelle merveille architecturale, au retour de la terre sainte, en 1254, il fit construire à Paris, dans son palais, pour y recevoir la relique de la couronne d'épines : c'est la sainte Chapelle. L'hôpital des Quinze-Vingts, destiné à recevoir trois cents aveugles, l'abbaye de Royaumont, en exécution d'un vœu de son père, celle de Maubuisson et de Longchamp, furent encore fondées par lui. La basilique de Saint-Denis fut reconstruite par ses ordres, et l'on comprend que, dans le grand mouvement religieux que saint Louis imprima à son temps, l'architecture gothique ait atteint alors son plus haut point de perfection. Quand on lui reprochait quelques excès de ce genre de munificence, il disait : "S'il m'arrive de faire trop de dépenses, j'aime mieux que l'excès soit en aumônes faites pour l'amour de Dieu qu'en choses de luxe et en frivolités."

Les dangers de la guerre, les épreuves de la maladie et de la captivité furent pour les vertus chrétiennes de Louis l'occasion de briller encore davantage, d'atteindre leur dernier achèvement. A la suite d'une maladie qui avait mis sa vie en péril, et surtout sous le coup de l'émotion profonde que lui avait fait éprouver la nouvelle de l'invasion des Mongols en Syrie, et de la dévastation de Jérusalem par l'une de leurs tribus, il s'était croisé en 1248. C'est surtout dans cette guerre que l'on peut dire avec Joinville qu'il "met son corps en péril pour le salut des siens." Vainqueur d'abord à Damiette, il fut plus admirable encore à Mansourah, où par son courage et son sang-froid il parvint à rétablir le combat, gravement compromis par la témérité de son frère, le comte d'Artois, qui, avec quinze cents chevaliers, paya de sa vie sa désobéissance à l'ordre donné par le roi de ne pas s'aventurer dans le désert. Marchant à la tête de la cavalerie, il dominait toute l'armée de sa haute taille. Les chevaliers, dispersés dans la plaine, crurent voir l'Ange des combats qui venait à leur secours, tant était grand le prestige que la piété du roi unie à son courage exerçait

sur les croisés. "Je vous promets dit Joinville, que oncques plus bel home armé ne vy." Bien que les croisés, grâce aux dispositions militaires de Louis et à son héroïsme personnel, fussent restés maîtres du champ de bataille de Mansourah (8 fév. 1250), ils avaient perdu plusieurs des plus illustres de leurs chefs, un grand nombre de chevaliers, et comme on félicitait le roi de sa victoire : "Que Dieu soit honoré, dit-il, de ce qu'il nous donne," et en même temps commencèrent à lui choir grosses larmes des yeux à force." C'était des larmes de pitié et d'amour pour ses malheureux compagnons, non de découragement et de faiblesse, car c'est dans les épreuves plus cruelles encore qui lui étaient réservées qu'il allait montrer la fermeté la plus inébranlable et la plus admirable résignation. Une chaleur torride jointe à l'amoncellement des cadavres sur le champ de bataille avait développé une terrible épidémie dans le camp des croisés, auxquels les infidèles ne laissaient aucun relâche, les assaillant de jour et de nuit. Le scorbut, les fièvres, la dysenterie les décimaient. La contagion atteignit les plus robustes. Cependant tel était l'ascendant moral exercé par Louis sur son armée que personne ne songeait à se retirer. Donnant l'exemple à tous, il travaillait aux retranchements du camp, visitait et soignait les malades, qu'il encourageait par sa présence et par ses paroles.

Bientôt Louis tomba malade à son tour ; sa faiblesse devint extrême. Il ne cessa cependant de tout surveiller pour une retraite devenue inévitable vers Damiette. Après avoir, le 5 avril, fait embarquer les femmes, les enfants, les malades, il se refusa, malgré les supplications des siens, qui lui représentaient son état de faiblesse et de maladie, à monter sur le vaisseau préparé pour lui, et à se séparer de son armée. Louis prit place à l'arrière-garde, entouré de quelques chevaliers seulement. Tel était son état, qu'il s'évanouit en route plusieurs fois. C'est au milieu de nuées d'ennemis que les croisés se frayèrent un passage jusqu'à Minieh, à quatre lieues de Mansourah. Il fallut descendre le roi de cheval ; "tous crièrent qu'il allait passer le pas de la mort." Bientôt le village fut entouré par l'armée entière des Sarrasins, et Louis fut forcé de se rendre, avec les siens, à l'émir Djemal-Eddin, qui lui fit mettre les fers aux pieds et aux mains.

Conduit à Mansourah, et enfermé dans une maison basse, il n'avait pour se couvrir la nuit qu'une casaque grossière que lui avait

donnée un prisonnier. Quand plus tard, le soudan du Caire, Tourân, cherchant à amolir par les douceurs du bien-être une âme inflexible, lui envoya de riches vêtements, il les refusa, disant qu'il ne porterait jamais l'habit d'un prince étranger. Un seul domestique le servait et le soignait dans sa maladie. C'est à peine s'il lui restait un souffle de vie. La dysenterie l'épuisait. Il était si maigre que les os de l'épine dorsale lui perçaient la peau. Mais son âme n'avait rien perdu de son énergie ; à toutes les propositions du soudan de lui rendre la liberté, moyennant la cession des villes de Palestine, il opposa un refus absolu. Les menaces, même celle de la torture des *bernicles*, sorte d'entraves ou l'on broyait les membres, ne purent l'intimider. Il eût souffert la mort plutôt que de prêter le serment qui lui paraissait contraire à sa foi : " Je suis prisonnier du sultan," disait-il simplement ; " il peut faire de moi tout ce qu'il voudra." Au témoignage de son aumônier, qui était resté auprès de lui, jamais il ne lui échappa un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience. Lorsque le meurtrier du soudan du Caire eut fait momentanément passer le pouvoir aux mains de l'un de ses meurtriers, Actaï, chef des mamelouks, Louis, quoi qu'il lui en pût arriver, refusa de faire chevalier ce Sarrasin qui le sollicitait de lui accorder cette récompense, " pour avoir tué, disait-il, son ennemi." Tant de courage et de constance remplissaient d'admiration les infidèles eux-mêmes, et un jour les émirs sortirent de sa demeure, ou plutôt de sa prison, en s'écriant que " ce prince franc était le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu."

Lorsque le traité pour sa rançon et celle de ses compagnons eut été conclu (6 mai 1250), Louis, bien que plusieurs points en eussent été violés par les Sarrasins, mit un tel scrupule à l'exécuter dans toute sa teneur, qu'un de ses conseillers ayant remarqué que ceux-ci s'étaient trompés d'une pesée dans la réception de l'argent de sa rançon, il ordonna que cette somme leur fût immédiatement rendue : lui-même, quelques dangers qu'il pût courir de la mauvaise foi des Sarrasins, ne voulut monter sur le vaisseau qui l'attendaient que le paiement entièrement achevé. Les années que Louis passa ensuite en Syrie, à Saint-Jean d'Acre et à Césarée, furent une bénédiction pour les chrétiens de ces contrées, dont il répara les temples et fortifia les villes pour les mettre à l'abri des attaques des infidèles. A l'enceinte du Caïphas, au pied du mont Carmel, on le vit

travailler de ses propres mains afin de donner l'exemple.

Toujours poussé par cet amour profond pour la religion et la gloire du Christ, Louis entreprit une seconde croisade où il devait trouver la mort. C'est, en effet, dans l'espoir de convertir à la foi chrétienne le souverain de Tunis, qu'il se choisit de nouveau en 1270, et qu'il choisit la plage de l'ancienne Carthage pour le lieu de débarquement. Exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, son armée fut cruellement éprouvée par les maladies. En apprenant la mort de son fils, le comte de Nevers, emporté l'un des premiers, Louis, qui l'aimait tout particulièrement parmi ses enfants, se fortifia contre la douleur qu'il en ressentit, en répétant ces paroles de l'Écriture : " Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté ; que son saint nom soit béni ! " Atteint lui-même bientôt après, il dicta pour son fils un testament admirable de piété et de bonne politique, puis ne songea plus qu'à se bien préparer à la mort. La croix avait été dressée dans sa tente, au pied de son lit, et souvent il la baisait. Comme son chapelain lui apportait la sainte hostie, il se jeta hors de son lit, tout faible qu'il était, se prosterna et voulut la recevoir à genoux. La veille de sa mort, on l'entendit répéter dans son sommeil : " Nous irons à Jérusalem." Au dernier moment, il se fit coucher sur de la cendre, les bras en croix. C'est ainsi qu'il rendit l'âme, le 25 août 1270.

Peu de temps après, Grégoire X fit commencer une enquête pour sa canonisation, qui fut prononcée par Boniface VIII, le 11 août 1287. Saint Louis est le patron de la France.

### Respectez l'Enfance

Vous respectez la vieillesse, c'est bien ; mais respectez donc aussi l'enfance ! Respectez dans cette âme, à peine émanée du sein de la nature, l'image de Dieu, que l'haleine corrompue de la société n'a point ternie encore : respectez les desseins providentiels qui reposent dans ce berceau.

Cet enfant sera peut-être Descartes, Washington, Michel-Ange. Et, s'il n'est rien de tout cela, n'est-il pas déjà pour vous le souvenir vivant des ravissements éprouvés, le gage et comme le sourire de votre immortalité.

L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité.

GÉRIN-LAJOIE.

## Les Gloires de notre Langue

L' "Indépendant," de Fall River, E. U., nous apporte le récit d'un incident fort intéressant, tout à l'honneur de notre belle langue française et de ceux qui se font un devoir d'en conserver précieusement le dépôt sacré,

"Les délégués du congrès postal universel de Washington, raconte notre confrère, voyagent en ce moment à travers la Nouvelle-Angleterre, dans le but de se renseigner sur certaines choses qui ont trait à leur mission. Or, jeudi, se trouvant à Boston, ils acceptèrent l'invitation d'assister à une séance de l'Assemblée législative.

"L'honorable M. Bates, président de la Chambre leur souhaite la bienvenue, ses paroles leur étant traduite "en français," la langue "officielle" du congrès postal, puis ils prêtent l'oreille à M. Dubuque qui prononce un superbe discours dans la langue de Racine. La parole éloquente de M. Dubuque soulève au plus haut point l'enthousiasme des délégués. Le président et le secrétaire du congrès l'en félicitent vivement, de même que le représentant de la France, qui dit en lui serrant les deux mains :

— "Je n'ai pas entendu de si bon français depuis que j'ai quitté Paris.

"A quoi l'honorable M. Dubuque répond finement :

— "Mais n'oubliez pas que vous êtes dans l'Athènes de l'Amérique, et que, du reste, c'est un enfant du Canada français qui vous parle.

"L'incident produisit sur la chambre une profonde impression, et tous les députés sans exception applaudirent chaleureusement l'honorable M. Dubuque, qui s'était exprimé si éloquemment dans la langue diplomatique.

"Aux Américains-canadiens qui rougissent de parler français nous soumettons ce fait qui vient de se passer à Boston, sous le dôme même du capitolé !

"Voilà, de la part de M. Bates, une leçon de tolérance et de savoir-vivre pour les fanatiques aveugles, les assimilateurs et un frappant exemple de l'importance de la langue française dans les relations internationales."

\* \* \*

De "l'Evangeline :

"S'il y a cet été une convention générale des Acadiens au Cap-Breton, il est très probable que le principal sujet de délibérations roulera sur les moyens à prendre pour introduire, en certains endroits, l'étude de la langue française dans les écoles.

Cette région de la Nouvelle-Ecosse étant plus éloignée que les autres des vrais foyers de la langue française, a subi d'immenses pertes de ce côté.

Il y a quinze à vingt ans passés, vous ne pouviez pas trouver, dans les paroisses françaises d'Inverness, Guysboro, Antigonish et dans la plupart de celles de Richmond, dix Acadiens par paroisse qui pussent lire un livre ou une lettre écrite en français. Depuis lors, il y a eu certains efforts faits, certains progrès accomplis et quelques lents qu'ils aient été, il nous fait toujours plaisir de les constater.

Ce revirement est dû, en grande partie, croyons-nous, à la disparition graduelle des vieux préjugés qui étaient autrefois entretenus contre la langue française par les classes dirigeantes anglaises.

\* \* \*

La Reine Victoria sait le français.

Lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre, sait le français.

Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada, sait le français.

Tous les personnages marquants du jour parlent le français et l'écrivent.

Il n'y a qu'un petit nombre de Canadiens qui rougissent de parler cette langue.

## Théorie de l'Assurance sur la Vie

DANS LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE TEMPORAIRES

Voici ce que l'on entend par assurance en général :

Tout homme qui possède aujourd'hui quelques biens matériels : meubles, maisons, navires, récoltes, etc. ; est-il certain de les posséder demain ? Non, sans doute ; mille fléaux accomplissent sans cesse autour de lui leur œuvre de destruction et anéantissent souvent en une heure les fruits accumulés du travail de plusieurs générations.

Que peut l'homme isolé contre cette éventualité ? Rien ou presque rien.

Il a donc demandé à l'association le moyen d'en conjurer les effets en répartissant sur un très grand nombre de membres, solidaires les uns des autres, le dommage souffert par chacun d'entre eux.

Ce moyen, c'est l'assurance, ainsi nommée parce qu'elle constitue un caractère de sécurité absolue à une propriété qui, la veille, était incertaine.

\* \* \*

Plus spécialement sur l'assurance sur la vie, voici ce que l'on peut dire :

La vérité du proverbe " le temps vaut de l'argent " est particulièrement apparente toutes les fois que l'idée de capitalisation s'offre à l'esprit comme moyen d'exécution de plans formés pour la satisfaction d'intérêts matériels quelconques.

Sans le concours du temps, point de capitalisation.

Mais nul, n'est le maître de sa propre vie. La perte imprévue de cet indispensable instrument de production anéantit impitoyablement l'effet des calculs les plus sages.

Une opération qui, suppléant à cette perte, et réalisant au moment même de l'événement qui la produit le but de l'entreprise interrompue, supprime l'aléa qui menaçait l'issue de ces projets d'avenir, est sans contredit une opération d'assurance.

On lui donne assez improprement le nom d'assurance sur la vie, à défaut d'une expression qui, tout en restant concise, puisse mieux s'adapter à son véritable caractère.

C'est en réalité une assurance contre les dommages matériels résultant de la certitude de notre mort et de l'incertitude dans laquelle nous sommes maintenus au sujet de l'heure de cette mort.

La mort interrompt-elle brusquement la formation d'un capital vers lequel tendent nos efforts ? Ce même événement, grâce à l'assurance, a la vertu de faire à propos surgir ce capital.

On a été naturellement conduit tout d'abord à recourir à des sociétés mutuelles formées par la réunion d'associés qui, mettant leurs risques en commun, s'engageaient à faire face collectivement, aux pertes éprouvées chaque année par les membres de l'association, en formant une masse à l'aide de cotisations individuelles proportionnelles à la valeur des objets que chacun d'eux s'était fait garantir.

Mais ce mode d'assurance présente plus d'un inconvénient et notamment celui de l'impossibilité, pour chaque membre, de connaître à l'avance le montant précis de la cotisation au paiement de laquelle il s'engage, puisque ce montant dépend, chaque année, du nombre et de l'importance des pertes éprouvées par l'association. Il sera modique une année, excessif l'année suivante. Cette inégalité sera d'autant plus redoutable, que le nombre des associés sera plus restreint ; car, si dix mille propriétaires de maison s'associent, on peut presque rigoureusement pré-

voir combien l'incendie fera de victimes dans l'année, mais si ce nombre se réduit à cent, toute prévision sera déjouée par le hasard, qui selon son caprice, n'exigera aucun sacrifice ou prélèvera une dime exagérée. Dans ce dernier cas, il peut évidemment arriver que le résultat fasse échec à la solvabilité de l'association et que la victime du fléau ne soit qu'imparfaitement indemnisée.

Des capitalistes ont alors imaginé d'entreprendre sur les mêmes bases, mais à leurs risques et périls, la garantie en vue de laquelle s'est formée l'association. Recevant de chacun des membres une cotisation déterminée, ils s'engagent à forfait à réparer intégralement les pertes subies. Ils s'obligent par conséquent, en cas d'insuffisance des fonds provenant de la masse des cotisations fournies, à y suppléer au moyen de sommes prélevées sur leurs fonds personnels dont l'importance est fixée à l'avance et inscrite dans les statuts.

\* \* \*

Pour l'assurance en cas de décès, comme pour tous les autres genres d'assurances sur la vie, la solution du problème a été empruntée aux renseignements fournis par la statistique.

Celle-ci, affecte nécessairement la forme d'une table de mortalité.

Il existe plusieurs tables donnant des résultats variables selon les milieux dans lesquels sont été recueillies les observations qui en forment les éléments.

Ce système de beaucoup préférable au premier à cause de ses taux fixes et gradués a été mis à l'essai par les sociétés de bienfaisance fondées dans le dernier quart de siècle et il est aujourd'hui prouvé par l'expérience qu'il remplacera tous les autres. Il a pour lui la stabilité ce qui n'existe pas dans les sociétés de secours mutuels où l'on paie une certaine somme à chaque décès, il donne encore une assurance à meilleur marché que dans les compagnies par actions où toutes les positions sont rétribuées et de gros dividendes payés aux actionnaires sur les surplus de prime qu'elles font payer à l'assuré.

L'ALLIANCE NATIONALE, une des dernières sociétés de bienfaisance canadiennes-françaises fondées en ce pays, ayant adopté ce système si sage et si économique se recommande donc à l'attention de ceux qui veulent assurer leur vie et laisser après leur mort le capital qu'ils n'auraient pu, sans elle, accumuler que très difficilement et à des taux exorbitants.

## La Régie Financière

### DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE ET DE SECOURS MUTUELS

Nous citons avec plaisir l'article suivant publié par *La Presse*, dans son numéro du 19 juillet dernier. Il résume notre réponse à l'article que nous avons reproduit du *Pionnier* dans notre dernier numéro. La création d'un contrôle supérieur nous plairait d'autant plus que c'est l'Alliance Nationale elle-même qui a proposé, au quatrième congrès des sociétés catholiques canadiennes-françaises de bienfaisance et de secours mutuels de la province de Québec, l'établissement, par l'état, d'un bureau de statistiques concernant l'organisation et les opérations des sociétés de secours mutuels dans cette province.

A plusieurs reprises, nous avons exprimé l'opinion qu'il était devenu nécessaire dans cette province, de prendre des moyens pour empêcher le public de s'enrôler dans certaines sociétés de bienfaisance créées spécialement pour donner des revenus à certains individus dont le seul but n'est pas de faire la charité, mais de vivre aux dépens de leurs semblables.

Nous avons déjà dit que la législature d'Ontario avait nommé un inspecteur auquel elle avait donné mission d'examiner l'état financier des divers sociétés de bienfaisance faisant affaires dans les limites de sa juridiction, afin de découvrir, dénoncer et faire disparaître les turpitudes qui sans cela existent impunément.

En demandant la nomination d'un inspecteur des sociétés, en la réclamant même, nous agissons en vue d'un haut intérêt public concernant surtout la classe pauvre et ignorante, la plus digne de protection.

Dans une famille, c'est à l'enfant malade ou infirme que la mère consacre le plus pur de son amour.

Voilà pourquoi nous pensons davantage au pauvre, ce malade de la civilisation, où à l'ignorant cet infirme de notre ère. Voilà pourquoi nous réclanons en leur faveur la protection de la loi cette mère commune à tout le peuple.

Ceux qui font partie des sociétés de bienfaisance sont nécessairement, règle générale; il faut donc que les fonds qu'ils y consacrent ne soient pas manipulés, mais bien honnêtement administrés.

Et pour garantir le public contre les sociétés dangereuses, il faut l'aide du gouvernement, la lumière d'une intervention publique.

Nous ne saurions donc trop féliciter le récent congrès des sociétés de bienfaisance, tenu à Québec il y a quelques jours, qui a

adopté une résolution dans le but de demander à la législature la création d'un bureau de statistiques relatifs à nos sociétés.

Ce bureau de statistiques serait encore plus complet que ce que nous demandions, et il faudrait nécessairement qu'un inspecteur y soit attaché.

Nous pensons que si la législature se rendait à la demande de nos sociétés, elle aurait bien mérité de la patrie canadienne-française.

C'est une loi populaire, une loi qui s'impose, une loi concernant l'avenir des familles canadiennes.

Maintenant que le principe en est adopté par les sociétés de bienfaisance, il s'agit d'en obtenir la réalisation de la législature.

Lors de la prochaine réunion de la législature il faudra que toutes les sociétés fassent un mouvement pour bien appuyer leurs demandes et pour démontrer qu'elles sont sérieuses.

## Probité

Un capitaine de cavalerie allemande est commandé pour aller au fourrage. A la tête de sa compagnie, il aperçoit au loin une cabane, y porte ses pas, frappe à la porte et se fait ouvrir. Un vieux quaker se présente : " Mon père, montrez-moi un champ où je puisse faire fourrager mes cavaliers.—Très volontiers." Aussitôt le bonhomme se met à la tête du détachement, et remonte avec lui le vallon. Après un quart d'heure de marche, se présente un beau champ d'orge : " Voilà ce qu'il nous faut, dit le capitaine.—Attendez un moment, réplique le conducteur, et vous serez content." On continue de marcher. A un quart de lieue plus loin, on rencontre un nouveau champ d'orge, où le quaker invite les cavaliers à descendre. La troupe met pied à terre, scie le grain, le met en trosse, et remonte à cheval. Cependant l'officier, mécontent, dit au guide : " Bon père, vous nous avez fait faire une course fort inutile; le premier champ valait bien celui-ci.—Cela est vrai, reprit le vieillard, mais il n'était pas à moi."

Certaines gens ne résistent pas au plaisir de river son clou à leur meilleur ami, même si la pointe doit pénétrer en plein cœur.

Les gens du monde au cœur sec et à l'abord mielleux m'induisent souvent à penser que nous ne sommes pas aussi loin qu'on veut bien le dire de l'époque de la pierre polie.

LE YOGHI.

# L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, AOUT 1897

## AVIS

10 Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

20 Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

30. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues — un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois. — Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

40 Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

50 Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. (Art. 196).

## Ça et là

Aidons-nous les uns les autres.

La progression vertigineuse de l'Alliance Nationale fait l'admiration de tous les mutualistes sincères.

De tout temps, et partout, les hommes se sont associés, se sont entr'aïdés selon le génie des époques, des lieux, des individus.

Tout s'enchaîne dans la mutualité. Les avantages moraux s'élèvent à côté des avantages matériels, ils en sont le corollaire naturel.

Bravo St-Charles! Ce cercle qui ne comp-

tait que 40 membres a augmenté son effectif de 87 membres dont 74 durant les deux derniers mois.

Le capital de réserve accumulé dans la caisse de dotation devra être de \$100,000 au mois de janvier prochain, si tous les sociétaires font leur devoir.

Ce que l'initiative privée est impuissante à créer: un capital héritage, l'Alliance Nationale, au point où nous l'avons amenée, peut l'accomplir sans peine.

Il y a certainement beaucoup à faire dans la voie de la mutualité, dans cette province, et la preuve en est dans l'extension rapide que prend l'Alliance Nationale.

Les adhésions ont été nombreuses durant les derniers mois, mais elles le seront plus encore le jour où tous les hommes valides comprendront l'utilité de la mutualité.

L'œuvre de l'Alliance Nationale est belle et utile; comme toute bonne pensée dans notre pays, elle a du succès, et bientôt chaque village, chaque ville aura son cercle.

L'homme gaspille généralement les bénéfices de sa vie quand ils se produisent; il s'en suit qu'il supporte souvent sans secours tout le poids des mauvaises chances quand leur tour est arrivé.

Nous saluons respectueusement le cercle Jeanne d'Arc qui a vaillamment conquis la bannière pour la seconde fois. Il arrive en tête de la liste avec 116 membres admis durant la dernière période du concours.

Aider ceux que le travail a meurtri, soulager ceux qui souffrent, inculquer des idées d'épargne à ceux qui sont en bonne santé, c'est le moyen le plus pratique, le plus sage, à notre avis, pour arriver à résoudre le problème si ardu de la question sociale.

La mendicité pour les enfants, c'est la pépinière de la prison. Ah! si tous les pères de familles songeaient à cela ils n'exposeraient pas ces petits êtres à faire connaissance avec la misère quand ils ne seront plus là pour subvenir à leurs besoins.

Nos félicitations sincères à M. Joseph

Contant, représentant du président général de l'Alliance, pour la partie est de Montréal, à propos de sa nomination au poste de commissaire du havre, pour représenter la Chambre de Commerce, dont il est le digne président.

Les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels ont pris dans les dernières années, surtout dans l'Amérique du nord, où le progrès marche plus vite qu'ailleurs, un très grand développement; elles sont enfin sorties vivaces de leur période d'incubation pour entrer résolument dans le domaine de la réalité.

L'ouvrier est généralement imprévoyant. Vivre au jour le jour, dépenser un peu plus, un peu moins, selon les salaires, mais tout dépenser, joindre, comme on dit, les deux bouts, voilà toute son ambition. Aussi malheur à lui et aux siens s'il néglige de s'adjoindre à une société de bienfaisance. Que fera-t-il aux jours d'adversité?

Certains cercles nouvellement fondés nous demandent pourquoi nous ne publions pas la liste de leurs officiers dans la colonne intitulée "Cartes de cercles"? La réponse est facile: Ces cartes ne sont pas publiées gratuitement. Nous chargeons la modique somme de deux dollars par année et les insérons dès que l'ordre est donné.

"Cow Bov," (4ème édition, Calmann Lévy, Paris, et Beauchemin et fils, Montréal) le charmant volume de notre distingué sociétaire M. R. Auzias-Turenne, S. P. G. du cercle Charlemagne, vient d'être couronné par l'Académie française. Le prix Cotta lui a été décerné. Nous sommes fiers de compter le brillant auteur parmi nos confrères en mutualité et lui offrons humblement nos plus chaleureuses félicitations.

Nos lecteurs remarqueront que nous avons discontinué de publier le montant du capital de réserve des caisses des malades et que nous ne donnons que celui de la caisse de dotation. Les caisses des malades étant complètement sous le contrôle des cercles et les rapports exacts nous faisant défaut, nous avons cru qu'il était préférable d'agir ainsi, afin de ne pas nous exposer à publier des chiffres approximatifs.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos

lecteurs que l'Union St-Joseph de St-Henri a adopté dernièrement des amendements à sa constitution de façon à lui permettre d'établir un système de cotisations fixes et graduées suivant l'âge, au lieu d'exiger le paiement d'une certaine somme à chaque décès. On n'attend plus que la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

Voilà qui nous réjouit et qui nous prouve que nous avons agi sagement dès le début, puisque toutes les sociétés de bienfaisance fondées sur l'ancien système changent maintenant pour adopter le nôtre.

Voici les noms des cinq premiers membres qui été vainqueurs dans le dernier concours: 1. M. J. A. Trudel, du cercle St-Charles, 46 candidats; 2. M. O. Desforges, du cercle Jeanne d'Arc, 28 membres; 3. M. J. E. Pilon, du cercle Jeanne d'Arc, 22 membres; 4. M. O. Corbeil, du cercle St-Charles, 20 membres et 5. M. O. Charland du cercle St-Pierre, 16 membres.

Nous remercions cordialement ces zélés confrères, au nom de l'Alliance Nationale, pour leur magnifique travail et inscrivons leurs noms sur le tableau d'honneur des mutualistes de langue française.

## RAPPORT

### Concours pour la Bannière du Président Général

*Du 1er juillet 1896 au 1er juillet 1897*

Cercle Jeanne d'Arc, augmentation, 116 membres.

Cercle St-Charles, augmentation, 83 membres.

### CONCOURS DE RECRUTEMENT

*Pour les mois de mai et juin.*

#### CERCLES VAINQUEURS

Cercle St-Charles, 73 membres, prix gagné: série d'insignes d'officiers.

Cercle St-Pierre, 33 membres, prix gagné: série d'insignes d'officiers.

Cercle St-Casimir, 25 membres, prix gagné: série d'insignes d'officiers.

## II

## Prix Personnels

Proposeurs	Cercle	Nombre de membres présents	Prix
J. A. Trudel	St-Charles	46	Montre en or \$20
A. O. Desforges	Jeanne d'Arc	28	
J. E. Pilon	" "	22	15
Ov. Corbeil	St-Charles	20	12
O. Charland	St-Pierre	16	7
T. Trudeau	Bourget	12	
A. Cypihot	Jeanne d'Arc	9	
T. St-Pierre	Ste-Geneviève	7	
M. Poulin	de la Beauce	6	
M. O. Berthiaume	Jeanne d'Arc	5	
J. M. Fournier	" "	5	
A. Charbonneau	St-Luc	4	
Jean Tremblay	Soulanges	4	
L. Guay	St-Pierre	3	
I. J. Sarault	St-Charles	3	
Dr Garceau	Hochelaga	3	
U. Corbeil	Sagard	3	
L. Thériault	Jeanne d'Arc	3	
E. Vincent	St-Jean Chry-sostôme	3	
J. Payant	" "	3	
C. Marcil	" "	3	
R. Patenaude	" "	3	
A. Demers	" "	3	
F. X. Perrault	Maisonneuve	3	
D. Descoteaux	Pierreville	3	
M. Bertrand	St-Casimir	3	
T. Ferron	" "	3	
N. Tessier	" "	3	
J. E. Guertin	" "	3	
A. Paquet	" "	3	
R. Massicotte	" "	3	
H. Grandbois	" "	3	
J. O. Paradis	" "	3	
J. Cazalais	" "	3	

N. B.—Les Secrétaires-Archivistes sont priés de nous dire au plus tôt si les membres de leur cercle qui ont gagné un prix choisissent un insigne de sociétaire ou une épingle en doublé aux armes de l'association.

Souvent un grand nom rapetisse celui qui le porte.

\*\*

La nature n'est-elle pas un beau livre de prières? Qu'il est à plaindre celui qui ne voit pas Dieu dans les beautés que, d'une main prodigue, il a semées sur ce vaste univers!

## Faits Intéressants

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

"Il n'est jamais trop tard pour apprendre."

Socrate, le célèbre philosophe grec, maître de Platon, était d'un âge avancé lorsqu'il apprit à jouer des instruments de musique.

Le fameux Caton, le Censeur, commença l'étude de la langue grecque à l'âge de quatre-vingts ans.

Plutarque, l'auteur renommé de la *Vie des hommes illustres*, commença l'étude du latin après avoir passé soixante-dix ans.

Boccace était âgé de trente ans lorsqu'il se mit à étudier la littérature; il devint néanmoins l'un des grands maîtres de la langue toscane, les autres deux étant Pétrarque et Dante.

L'Anglais, Sir Henry Spellman, négligea dans sa jeunesse l'étude des sciences, et ce n'est qu'après avoir atteint sa cinquantième année qu'il prit la décision de s'y consacrer. Il n'en fut pas moins un antiquaire des plus érudits et un jurisconsulte renommé.

Le célèbre écrivain anglais, Dr. Johnson, très avancé en âge, et quelques années avant sa mort, se voua à l'étude de la langue hollandaise pour voir si ses facultés intellectuelles avaient diminué.

Ogilby, le traducteur anglais de Homère et de Virgile ne connaissait pas un mot de latin ni de grec à l'âge de cinquante ans. Néanmoins, il étudia les deux langues avec une telle persévérance qu'il se créa un nom parmi les traducteurs renommés de langues classiques.

Le célèbre Benjamin Franklin, l'inventeur du paratonnerre, ne commença ses recherches scientifiques qu'à l'âge de cinquante ans révolus.

Dryden, l'illustre poète dramatique anglais, commença à l'âge de soixante-huit ans sa traduction en vers de l'*Énéide* de Virgile, l'une de ses meilleures productions.

On pourrait citer encore de nombreux exemples, mais les exemples qui précèdent suffisent à démontrer qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Notre intérêt est toujours la boussole que suivent nos opinions.

\*\*

L'orgueil est la source de toutes les maladies, parce qu'il est la source de tous les vices.

## A TRAVERS LES CERCLES

## CERCLE BEAUHARNOIS, No 3.

Beauharnois a été un des premiers cercles à mettre exécution le projet d'organiser des séries de conférences dans le but de faire connaître l'œuvre dont nous attendons les plus grands résultats, d'activer le recrutement et de semer parmi le peuple l'amour de l'étude et de l'éducation morale et intellectuelle de nos concitoyens. En ce faisant il a réussi à attirer l'attention du public et à se créer des admirateurs et nous lui devons de le citer comme exemple à bien des cercles où l'on semble dormir dans l'inaction la plus complète. Les deux dernières conférences étaient dans l'ordre numérique la 6me et la 7me qui ont été faites pour ce cercle qui compte bon nombre de mutualistes distingués. C'est le deuxième lundi de juillet qu'a eu lieu la 6me. Le conférencier était M. l'abbé E. Lussier, curé. Il parla avec éloquence sur la famille, la prévoyance et l'Alliance Nationale. La salle était remplie et le nombreux auditoire goûta avidement la parole autorisée de son digne et vénéré pasteur.

La séance était présidée par M. Alexis Doutré. Au nombre des personnes présentes on remarquait MM. J. G. H. Bergeron, M.P.; E. H. Bisson, M.P.P.; J. Deslauriers, S. P. G. du cercle; T. Côté, M.D.; J. B. Primeau, V.-P.; E. Desroches, Trés.; J. Fortier, Sec.-Arch.; O. Leduc, Sec.-Fin.; O. Montpetit et E. Venne. Après la conférence les orateurs suivants adressèrent la parole à l'assemblée: MM. Bergeron, Bisson, Deslauriers et Doutré.

Dans cette séance les deux bienveillants députés du comté s'inscrivirent pour faire des conférences devant le cercle à une date rapprochée.

La septième a eu lieu le premier août courant et voici ce qu'en dit un journal de cette ville:

"Dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, M. Bergeron, M.P., faisait une conférence en plein air, à la porte de l'église de Beauharnois, sur les associations de bienfaisance et de secours mutuels, leur excellente influence sur le bien-être social et pour l'apaisement politique.

L'honorable député fédéral avait accepté cette tâche à la demande de quelques mutualistes propagateurs et de M. le chanoine Lussier, curé de la paroisse. Pendant près de trois quarts d'heure, la foule, hommes, femmes et enfants, est restée attentive à la parole du conférencier, qui s'est efforcé de lui donner, sous une forme populaire, une leçon en abrégé d'économie, domestique, sociale et politique."

Certes nous ne saurions remercier trop cordialement les enthousiastes sociétaires du cercle Beauharnois et nous souhaitons que le succès couronne leurs nobles efforts. Ce qui du reste ne manquera pas d'arriver.

## CERCLE STE-GENEVIÈVE, No 9.

Le cercle Ste-Genève a été préparé pour le 19 juillet dernier une magnifique fête champêtre, avec le concours des Artisans Canadiens-Français de l'endroit, à laquelle il avait convié les officiers de l'Exécutif de notre Association et des sociétés sœurs de Montréal.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. A. Charest, M. P. P.; Alphonse Boileau, le Dr Daniel Ladouceur, J. Bte Meloche, Oscar Guilbault, Téléphore St-Pierre et autres. Le programme des réjouissances qu'ils arrêterent a été exécuté avec un succès digne des efforts donnés, des espérances entretenues.

A l'arrivée du convoi venant de Montréal, les

excursionnistes furent rencontrés à la station de Beausfield et escortés en voiture jusqu'à Ste-Genève.

A neuf heures, tous se rendirent à l'église, où fut chantée une messe solennelle par M. le curé Bourget, assisté de MM. Larochelle et Guilbault. M. le curé Leclerc, de St-Joseph de Montréal, et M. le curé Mallette, de l'Île Bizard, assistaient au chœur.

Ce dernier, qui est S. P. G. du Cercle Ste-Genève a fait le sermon de circonstance. Il sut tirer de la circonstance des paroles éloquentes pour chanter les bienfaits accomplis et les avantages garantis par les sociétés de bienfaisance dans Ste-Genève et l'Île Bizard. Il a comparé leur mission à celle du Christ, mais dans l'ordre matériel. Pour atteindre le but qu'elles se proposent, — entretenir dans le cœur des Canadiens-français le culte des traditions des ancêtres et le feu de la charité chrétienne dans la religion, — il leur faut se greffer sur l'ordre spirituel.

L'orateur sacré rappela les bienfaits exercés par les sociétés depuis leur institution à Ste-Genève et à l'Île Bizard. Il encouragea les familles à en faire partie et donna des conseils pratiques aux membres.

Durant la messe, M. F. D. Monk, député du comté au fédéral et président honoraire du cercle Ste-Genève et M. A. C. Décary 1er vice-président général de l'Alliance ont fait une abondante collecte.

Le départ pour le lieu du pique-nique, un bosquet champêtre et situé à la tête du rapide, dans un endroit pittoresque sur la propriété de M. Pierre Charlebois, eut lieu aussitôt après la messe.

La procession composée de 60 voitures et d'une fanfare était de la plus belle apparence. En tête figuraient les commissaires-ordonnateurs en grande livrée, montés sur des chevaux élégamment parés, puis, suivaient dans des voitures ornées de pavillons les membres des deux sociétés et les invités. Le drapeau tricolore commandait la marche. En arrière de la procession flottaient les couleurs de l'Union Jack et de l'Angleterre, abritant les officiers et les dignitaires étrangers. Le parcours long d'environ quatre milles, fut égayé par le chant de refrains patriotiques.

Après un excellent lunch commencèrent les jeux athlétiques, les danses et les courses. Au moment où la fête allait se terminer M. J. A. Charest, président du comité d'organisation, souhaita la bienvenue aux personnes présentes. Il y avait environ trois cents personnes au nombre desquelles, nous remarquons, outre celles déjà nommées, Mesdames F. Monk, Dr Ladouceur, W. Proulx, J. Bte. Meloche, veuve A. Prevost, Versailles, J. S. Pilon, Napoléon Lozeau, MM. J. Malette, curé de l'Île Bizard; F. Monk, M. P. P., W. Proulx, Napoléon Lozeau, Alphonse Boileau, Dr Ladouceur, Bruno Brunet, Oscar Guilbault, Aldéric Guilbault, Elie Lanthier, Albert Boileau, Henri, Alcide et Honoré Senécal, O. Lavigne, Venant Pilon et autres.

M. Alphonse Boileau secrétaire-trésorier du comité d'organisation de la fête champêtre fut alors une adresse pleine d'apropos aux distingués visiteurs et confrères présents.

MM. A. C. Décary et M. l'échevin Grothé adressèrent ensuite la parole au nom de leur société respective et furent suivis par M. le curé Malette, M. Monk, M. Ladouceur, et M. Wilfrid Proulx.

Il était près de 7 heures, quand s'effectua le retour au village. La procession défila comme au matin, les excursionnistes chantant à qui mieux mieux.

La nuit s'avavançait à grands pas mais ses ténèbres furent dissipées soudain par des milliers de feux suspendus dans des lanternes chinoises à toutes les ridences et dans les arceaux du pont, qui relia l'Île

Bizard à Ste-Geneviève. En même temps, M. Oscar Guilbault et Téléphore St-Pierre, qui étaient chargés du feu d'artifice, en outre de l'illumination faisaient lancer dans les airs, au centre du pont, des fusées, des pièces pyrotechniques de toutes variétés et du plus imposant aspect. Toute la population s'était portée sur le pont pour être témoin du spectacle. Les résidences les mieux illuminées étaient sans conteste, celles de MM. Chauret, M.P.P., le Dr Ladouceur, Wilfrid Proulx, N. F., le curé, J. Bte Meloche, G. Boileau, régistreur, Nap. Lozeau, A. Barbeau, Elie Lanthier, A. Guilbault, A. Boileau. Bref, tous s'étaient donné la main pour faire beau.

Depuis quelques temps, le cercle Ste-Geneviève s'est développé d'une façon exceptionnelle. Aujourd'hui il figure parmi les beaux cercles de la campagne. Nous félicitons les membres sur leur esprit d'initiative et d'union et nous croyons qu'avant longtemps ils nous fera d'autres agréables surprises.

Depuis un mois il a enrôlé quinze nouveaux membres et nous avons tout lieu de croire qu'il n'a pas dit son dernier mot.

#### CERCLE JEANNE D'ARC No 53.

Il a été décidé, à la dernière séance du cercle Jeanne d'Arc, de l'Alliance Nationale, qu'un nouveau concours sera ouvert, lequel concours se terminera le 31 août prochain. La lutte, au lieu de se faire entre les différents cercles, se fera maintenant, entre ceux des membres qui désirent donner de nouvelles preuves de leur dévouement au cercle.

Un insigne sera offert à tout membre qui aurait fait admettre trois candidats durant ce concours.

Une médaille en or sera présentée à celui qui aura fait admettre le plus de candidats, pourvu que le nombre ne soit pas inférieur à dix.

Une statue de Jeanne d'Arc (vieux argent), sera offerte par un officier du cercle, au suivant; pourvu que le nombre de ses candidats admis ne soit pas inférieur à six.

Le 1er septembre prochain, le cercle Jeanne d'Arc désire être proclamé définitivement, pour toujours et sans contestation: Le premier cercle de l'Alliance Nationale.

(Reproduction)

#### CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, No 54.

Ses débuts ont été modestes et s'il est demeuré stationnaire depuis une couple d'années il semble déterminé à marcher de l'avant. On aurait pu croire qu'il lui était impossible d'augmenter le nombre de ses membres, mais sortant soudain de son long repos il s'est élancé dans l'arène avec l'idée de vaincre et les événements lui ont donné raison.

Les officiers et les membres se sont donnés la main pour affirmer l'existence de leur cercle. Le 24 juin, il paradait drapeau en tête, à la fête de la Jean-Baptiste, et le 30 juin, il prenait part à une fête de paroisse. Par ce moyen il se faisait connaître et prouvait sa vitalité. Résultat: trente nouveaux candidats étaient présentés dans l'espace d'un mois, et 13 à la dernière assemblée de juillet.

Nous manquerions à notre devoir si nous ne félicitions pas spécialement MM. A. Demers, trésorier; E. Vincent, commissaire; E. Gamelin; C. Marsil, président; R. Patenaude et J. B. Dumouchel, S.P.G., qui se sont mis à la tête du mouvement.

#### CERCLE ST-CASIMIR, No 82.

Ce cercle est un de ceux qui a mérité une mention honorable et qui a gagné une série d'insignes d'offi-

ciers pour avoir admis 25 nouveaux membres dans deux mois. Souhaitons qu'il ne s'arrête pas à ce premier succès. St-Casimir est un des villages les plus considérables de la province de Québec et le recrutement doit encore être possible dans cet endroit. Il s'agit de vouloir.

### CONDOLÉANCES

#### CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Les résolutions suivantes ont été adoptées, à l'assemblée régulière du Cercle, le 28 juillet dernier.

Proposé par Mr L. A. Rivet, secondé par Mr I. J. Sarault, que le Cercle St-Charles, a appris avec regret, le décès d'un de ses membres les plus estimés, Mr Joseph Dugal, et prie la famille du défunt de vouloir bien agréer ses plus sincères condoléances;

Proposé par Mr J. A. Trudel, secondé par Mr Chs. Duquette, que copie de la présente résolution soit transmise à Mr Michel Hamel, parent du défunt, ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale, pour publication.

NAP. BÉLISLE,  
Sec.-Arch.

#### CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

À une dernière assemblée de ce Cercle les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par MM. C. A. Daigle, M. D.; A. Bergeron et E. A. Dépatie, secondé par MM. J. Dupont, C. E. Sanche et J. N. Duhamel que le Cercle a appris avec regret la perte irréparable que viennent de subir MM. Georges et Joseph Gauvreau, dans la personne de leur père bien aimé;

Proposé par MM. E. Brunel et J. M. Fournier, secondé par MM. A. Daunais et A. Gagnon, que copies des présentes soient adressées à la famille éplorée et à la revue de l'Alliance Nationale.

J. N. DUHAMEL,  
Sec.-Arch.

#### CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'assemblée régulière du cercle le 29 juillet dernier.

Proposé par MM. P. Monette, Homère Paquette et Henri Lafleur; secondé par MM. Thos. Robinson, Pierre Deslauriers et Wilfrid Prévost, que les membres de ce cercle ont appris avec un vif regret la mort de madame J. G. Valois épouse bien aimée de notre estimé et digne président.

Proposé par MM. Eust. Lavigne, Joseph Prévost et Alf. Mermier; secondé par MM. Alex Rodrigue, David deslauriers et Alex Nibeau, que les membres de ce cercle offrent à leur digne président leurs plus sincères condoléances dans le grand malheur qui vient de le frapper.

Proposé par MM. Jos. Campeau, Alfred Deslauriers et Evariste Lacasse; secondé par MM. Pierre Brunel, Joseph Lavigne et Alfred Lafleur que copies des présentes résolutions soient envoyées à monsieur le notaire Valois et à la revue de l'Alliance Nationale.

JOSEPH PRÉVOST,  
Sec.-Arch.

Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi; la lui pardonner, c'est s'élever fort au-dessus de lui.

**PARTIE OFFICIELLE**

**ETAT FINANCIER**

Au 30 juin 1897

**CAISSE DE DOTATION**

RECETTES

Balance au 31 mai 1897.....	\$77,292.77
Produit des Contributions de juin 1897 .....	3,821.64
Intérêts .....	220.03
	<u>\$81,334.44</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 % .....	191.08
Par balance au 30 juin 1897...	81,143.36
	<u>\$81,334.44</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$81,143.36
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	316.20
Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles .....	853.00
	<u>\$82,312.56</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique.....	\$ 5,400.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	53,950.00
La Banque Jacques-Cartier.....	11,854.51
Argent en mains.....	804.02
	<u>\$82,008.53</u>

Cercles, etc.—Excédant des défi- cits sur les surplus de remises effectuées.....	304.03
	<u>\$82,312.56</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er juillet 1897.

Sec.-Gén.

**CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS**

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financeurs et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	o Z	Approuvé par Cercles.
Narc. Mantha..	Trésorier	St-Auguste..	117	1 juil. 97
L.J.A. Surveyer	"	Richelieu....	102	13 " "
Arthur Gagnon.	Sec.-Fin.	"	"	" "

**MORTALITÉ**

No 32.—O. H. Carrier, 24 ans, admis dans le Cercle Lévis, No 109, le 6 octobre 1896, est décédé d'un *choc nerveux*, le 31 mai 1897.  
Bénéficiaire.—Corinne Hamel, son épouse, \$1,000.

**Cartes de cercles**

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal  
Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre; Prés., J. L. Crevier, 809 St-Jacques; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Richmond; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm., A. Legault, 207 Barré; Int., P. G. Lauzé, 541a William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde  
S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame; Prés., Alex. Montbriand, 345 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quémel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois  
S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier  
S. P. G., J. B. Lefebvre; Prés., Adél. Laframboise; Sec.-Arch., Rémi Décarry; Sec.-Fin., Gervais Décarry; Méd.-Exm., P. A. Vais (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal  
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal  
S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., M. Ferras, 483a Borchester; Sec.-Arch., A. Jolicœur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE  
S. P. G., Am. Chaurat; prés., La. Michaud; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal  
S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine; prés., J. E. Clément, 504 Cadieux; Sec.-Arch., T. Bédard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier  
S. P. G., Bvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exm., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

## No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin., 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Bellelie, 12 Châteauguy; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri  
S. P. G., H. Dorton, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

## No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 802 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exm., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot  
S. P. G., H. M. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

## No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. E. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

## No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guilbault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth  
S. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

## No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Vallier; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-arch., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

## No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 395 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Eglise et 392 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

## No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; Prés., Rvd. J. M. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeois. Assemblés, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot, Co Vaudreuil  
S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Filon; Sec.-fin., J. Drouot; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.

## No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., C. H. Langlois; Prés., Jos. Thibaudeau; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., 215 rue Wellington.

## No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

## No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne

S. P. G., J. A. Monette dit Boismenu; Prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 3 30 hrs p. m.

## No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Desrotes; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 1 1/2 hrs a. m.

## No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 31 Hudson; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

## No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Rvd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. E. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

## No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melancon; Prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Arthabaska  
1er Prés. Hon. Rvd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon. Rvd. C. F. Ballargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

## No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., Geo. Léger; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, 2e dimanche du mois, Salle publique.

## No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., Th. Préfontaine, jr.; Sec.-arch., M. Châtel; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

## No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Eglise.

## No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exm., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

## No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rvd. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

## No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé

S. P. G. et Méd.-Exm., L. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

## No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

## No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Noé Gaurier; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

## No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufréne; Prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leffis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a, coin Parthenais et Ste-Catherine.

## No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; Prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 687 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadeau.

## No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

S. P. G., Ed. McGowan; Prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

## No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; Prés., Rvd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

## No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., L. H. Kéroack; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

## No 50—ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Ovide Martin; Prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., J. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

## No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., E. E. Roberge; Prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

## No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

S. P. G., J. M. Fournier, 146 Laguchetière; Prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 57 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 1er et 3e lundi, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.

## No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., M. Dérome; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exm., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

## No 56—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

S. P. G., Rvd. M. G. Dufault; Prés., J. Courville; Sec.-Arch., D. Ménard; Sec.-Fin., J. St-Denis; Méd.-Exm., H. Cholette, M. D., M. E. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.